



COMPTE RENDU DE CONTROLE FFEcompet / SHF

Lieu du concours BETHUNE

N° du Concours 201862042

N° Epr.	N° Dép	N° SIRE	N° Puce	Nom Cheval	Sans livret	Doute sur l'identité	Vaccin non conforme	Castration non enregistrée	Evo. robe non enregistrée
1	10	13377521Q	250258720016873	DECIBEL DU TILLARD					
2	9	14487873L	250258720016516	EDITO D'EN HAUT					
3	4	60041607H	528210004138764	JAIMY					
4	8	14532560N	250258500081945	ERAGORN DE LILAU					
5	8	13371217S	250258500083752	DIAMANT DE JULLOU					
5	20	13710451K	250259806114229	DAKAR DE L'HAEZ					
6	9	13710545H	250259600479115	DARJEELING DU HOULBEC					
7	4	13710689B	250259600493833	DAHISS DE BEAUVOIR					
7	40	13710660H	250258720015400	DOLLAR GIRL BRUYERES					
8	1	12239016W	250259600479456	COLIBRI DU GRAND BOIS					
9	17	12273852F	250259806016135	CREME DE QUIR ROYAL					
9	26	12242621C	250258500061486	CHOPPINE DU BIDOU					
10	3	12239043R	250258500061238	CRACK DU VILPION					
11	2	60041607H	528210004138764	JAIMY					
12	3	14551438T	250259806086740	ELLE VA DES HALAUX					
13	13	13330763P	250258720010729	DAKOTA DE CASTEL					
14	1	50460322Y	981100002874862	ZIRKANA ADELHEID Z					
15	19	13397365W	250258500134477	D'OGANO DES MOULINS					



15	28	13389443G	250258500084426	DELISSE D'ISIGNY					
16	3	60037150C	972270000265097	GENTLEMAN DU CHERI VIVIER					
17	6	12243168H	250258500074905	CARLO MOUCHE					
17	12	12212567U	250258720009674	CORANNE STE HERMELLE					
18	8	50460733B	276020000167339	LIVECHACCA					

Si vous avez relevé une anomalie passible d'une sanction, celle-ci est à effet immédiat et doit être confirmée par le président du concours ou président du jury par la saisie informatique obligatoire de la sanction dans les 24h sur mon espace perso du site FFE Compet.



CHEVAL SANS LIVRET	LIVRET NE CORRESPONDANT PAS AU CHEVAL PRESENTE	VACCINS NON CONFORMES	EVOLUTION DE SIGNALEMENT
Le cheval est disqualifié de l'épreuve et est exclu du concours jusqu'à présentation de son livret	Le cheval est interdit de concourir dans l'épreuve sur laquelle il est contrôlé et est exclu du concours.	Le cheval est autorisé à concourir	Le cheval est autorisé à concourir
1. Relevé de signalement effectué par l'organisateur : A joindre avec le présent rapport	1. Relevé de signalement effectué par l'organisateur : A joindre avec le présent rapport	Amende au profit de l'organisateur.	A préciser par l'organisateur sur le présent rapport
2. Relevé de signalement non effectué par l'organisateur : Joindre au présent rapport le motif d'absence de relevé de signalement.  <input type="checkbox"/> Absence de personne habilitée à effectuer le relevé de signalement <input type="checkbox"/> Le cheval a quitté l'enceinte avant que le relevé de signalement n'ait été effectué. <input type="checkbox"/> Autre: Joindre un rapport circonstancié.	2. Relevé de signalement non effectué par l'organisateur : Joindre au présent rapport le motif d'absence de relevé de signalement.  <input type="checkbox"/> Absence de personne habilitée à effectuer le relevé de signalement <input type="checkbox"/> Le cheval a quitté l'enceinte avant que le relevé de signalement n'ait été effectué. <input type="checkbox"/> Autre: Joindre un rapport circonstancié.		

# CONTRÔLE du SIGNALEMENT DESCRIPTIF LITTERAL et GRAPHIQUE

NOM du CHEVAL : ..... N° SIRE : \_\_\_\_\_

ROBE : ..... SEXE : Mâle – Hongre – Femelle (entourer la mention utile)

**Tête**.....

.....

.....

.....

.....

**A.G**.....

**A.D**.....

**P.G**.....

**P.D**.....

**Marques**.....

.....

.....

.....

Chevaux de couleur : Couleur des sabots ..... Couleur des yeux .....

Ladre sur les parties génitales ou les yeux.....

